

FICHE TECHNIQUE**Colorant poudre VERT PISTACHE réf. CV-P02-33-PL****APPELLATION LEGALE**Statut UE (Règlement CE
n°1333/2008) :

Colorants: E102 - E133

E102 : "peut avoir des effets indésirables sur l'activité et l'attention chez les enfants".

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect : Poudre
Couleur : Vert pistache
Profil Aromatique : Neutre
Tonalité colorante : Caractéristique du vert pistache

APPLICATION

Dosage conseillé : Se référer à la législation en vigueur (cf. Règlement (CE) n°1333/2008)
Boulangerie fine: interdit
Décorations/ Enrobages: 0.11% max.
Fourrages: 0.11% max.

COMPOSITION

Agent(s) colorant(s) : Tartrazine E102 – Bleu brillant FCF E133
Supports : /
Additifs : /
Composants limités : Aluminium: 23.5 - 25.9%

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Solubilité : Hydrodispersible, Lipodispersible
Degré alcoolique : 0% vol.
Point éclair (coupe fermée) : /
Stabilité à la lumière : Bonne
Stabilité à la chaleur : Bonne
Stabilité au pH : Bonne

DONNEES REGLEMENTAIRES

Ionisation : Les matières premières de cet additif n'ont subi aucun traitement ionisant.
OGM : Selon les Règlements CE n°1829 & 1830/2003, ce produit n'entraîne aucune mention d'étiquetage relative aux OGM dans le produit fini.
Allergènes Alimentaires (Règlement CE n°1169/2011) : Absence

CONDITIONNEMENT - STOCKAGE

DDM : 24 mois
Stockage : Dans son emballage d'origine bien fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et de l'air, dans un endroit tempéré (18°C environ).

Destiné à la fabrication de denrées alimentaires, ne pas consommer en l'état.

Les informations de cette fiche technique sont basées sur l'état de nos connaissances à la date indiquée sur ce document et sont données de bonne foi. Des modifications ultérieures pourront intervenir sans préavis en fonction de paramètres législatifs ou internes. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer des dispositions réglementaires en vigueur en fonction de son application.